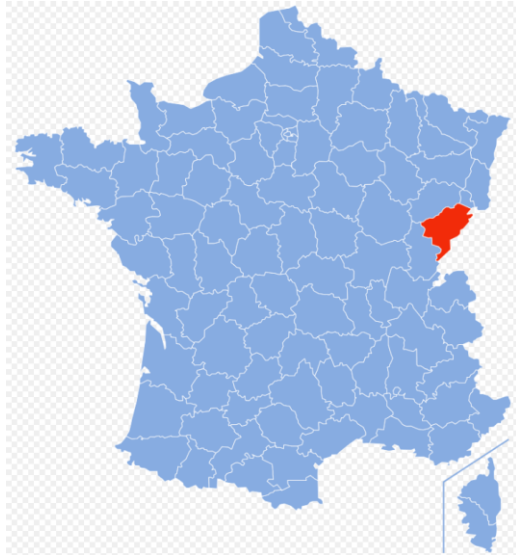


# Planifier pour agir

Diversification et hiérarchisation des Pôles de mobilité  
dans le Grand Besançon

Avril 2024

# Le territoire de Grand Besançon Métropole



Grand Besançon Métropole	
	<b>Grand Besançon Métropole</b>
Administration	
Pays	 France
Région	Bourgogne-Franche-Comté
Département	Doubs
Forme	Communauté urbaine
Siège	La City 4, rue Gabriel-Plançon Besançon
Communes	68
Présidente	Anne Vignot
Budget	360 900 000 € (2023)
Date de création	5 juillet 1993
Code SIREN	242500361
Démographie	
Population	197 494 hab. (2021 ▲)
Densité	374 hab./km <sup>2</sup>
Géographie	
Superficie	528,60 km <sup>2</sup>

# Un cadre : l'armature territoriale du SCoT

Le SCoT de l'Agglomération bisontine

L'armature territoriale



# Hiérarchiser les haltes pour les valoriser

**RISQUE DE FERMETURE DE HALTES FERROVIAIRES**

**MAIS ABSENCE DE STRATEGIE POLITIQUE SUR LE FERROVIAIRE**

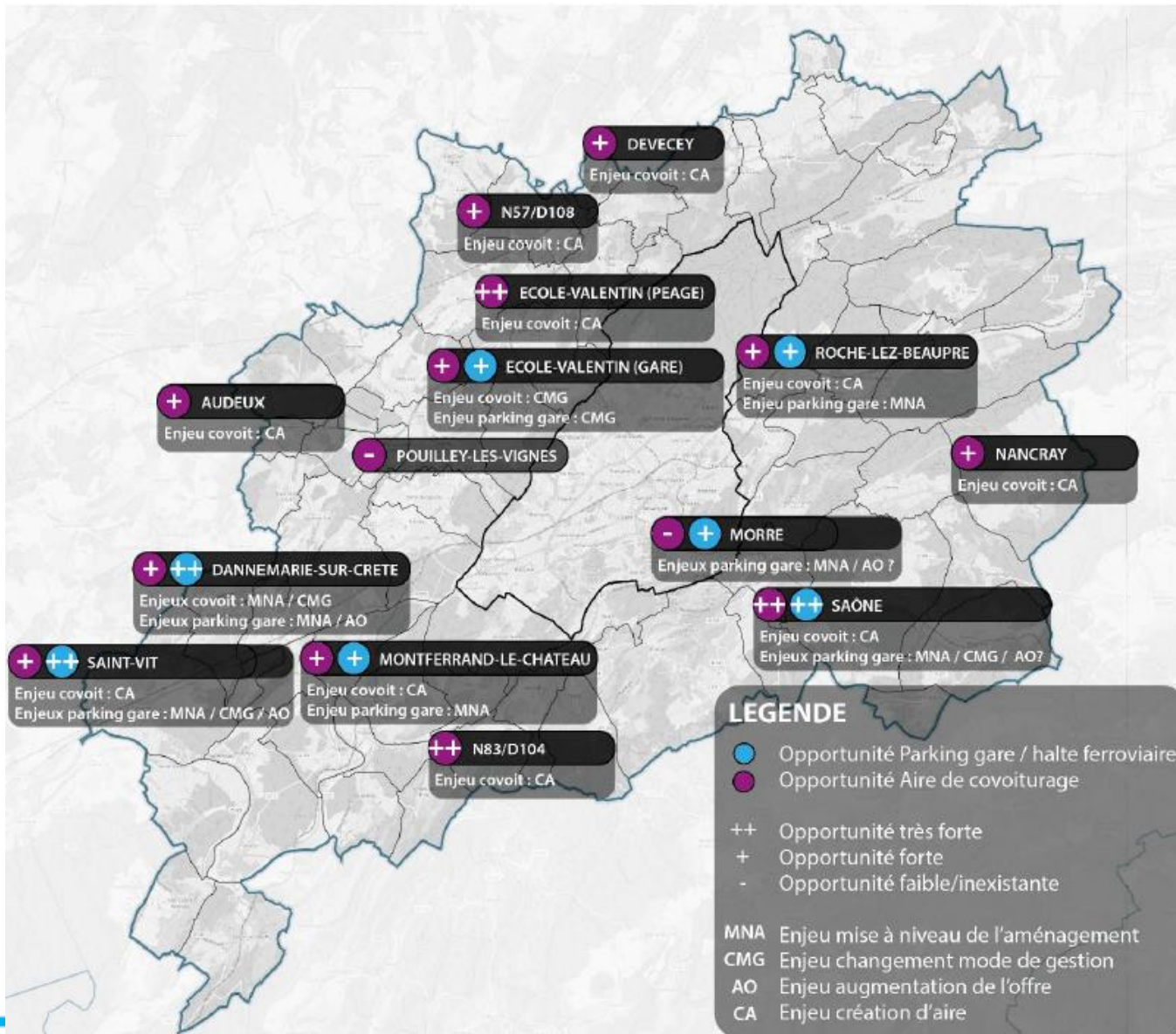
**+ UN PROJET DE HALTE APREMENT DISCUTE AVEC LA REGION**

## ENJEUX :

- Pouvoir négocier = objectiver le paysage ferroviaire de GBM : usages, potentiel d'urbanisation autour des haltes, situation géographique, offre en TER, ...
- Conserver le niveau de desserte actuel et la capacité sur certaines haltes, l'augmenter sur d'autres
- Augmenter l'usage du train sur GBM en utilisant tous les outils de planification et l'action du Conseil en mobilité
- Donner des arguments pour motiver une nouvelle halte



# Une étude sur l'offre et les opportunités en P+R et en P de covoiturage



- Des P+R peu utilisés en raison des capacités de stationnement gratuit = ne pas en créer d'autres (sauf si ZFEm)
- Des lieux préexistants de report modal = les haltes ferroviaires mal aménagées
- Des opportunités de créer des P de covoiturage notamment en lien avec le niveau de voirie à proximité et la présence d'une halte

Synthèse opportunités P+R / Covoit nœuds de mobilité – Source : Sareco



# Le report modal comme guide des actions ...

- Création du bassin de mobilité (LOM)
- Elaboration des Contrats opérationnels de mobilité
- Elaboration du Plan de Mobilité de GBM 2024-2034

Quelles solutions de report modal pour les navetteurs de GBM et des territoires voisins ?

Quels aménagements ?

Quelle lisibilité ?

Quelle praticité ?

→ Planifier dans tout le territoire des pôles de mobilité de tailles variées, d'offres variées

→ Aménager ces pôles de mobilité : piétons, voitures, vélos, cars régionaux, cars PTU, cars SNCF, covoiturage ... avec des arbres, des revêtements clairs, des surfaces perméables, des bancs... en apaisant les circulations alentours, ...



# Un cadre : l'armature territoriale du SCoT

Le SCoT de l'Agglomération bisontine


L'armature territoriale





# Réseau de pôles de mobilité à terme du projet PDM

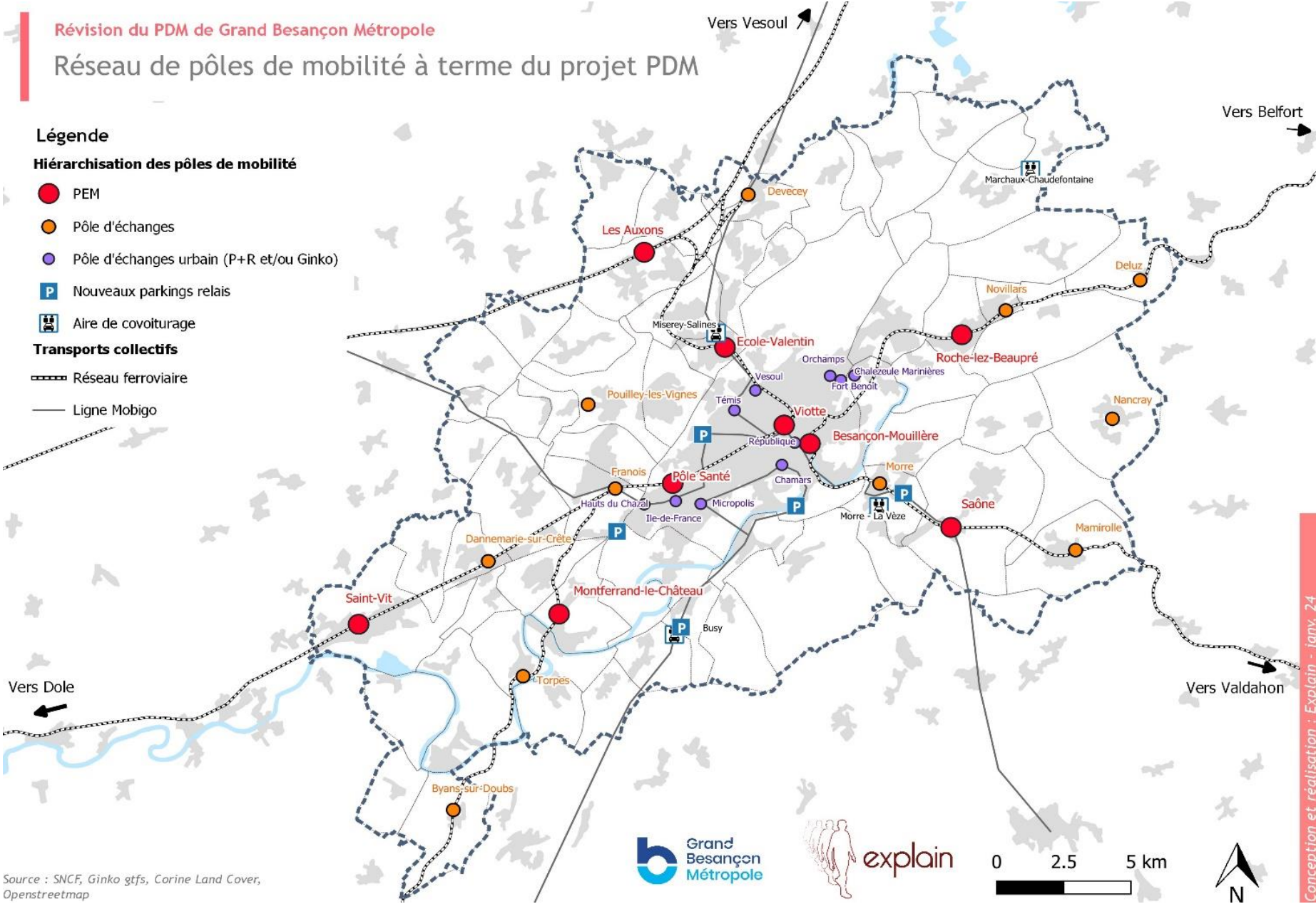
## Légende

### Hierarchisation des pôles de mobilité

- PEM
- Pôle d'échanges
- Pôle d'échanges urbain (P+R et/ou Ginko)
- P Nouveaux parkings relais
-  Aire de covoiturage

### Transports collectifs

-  Réseau ferroviaire
-  Ligne Mobigo



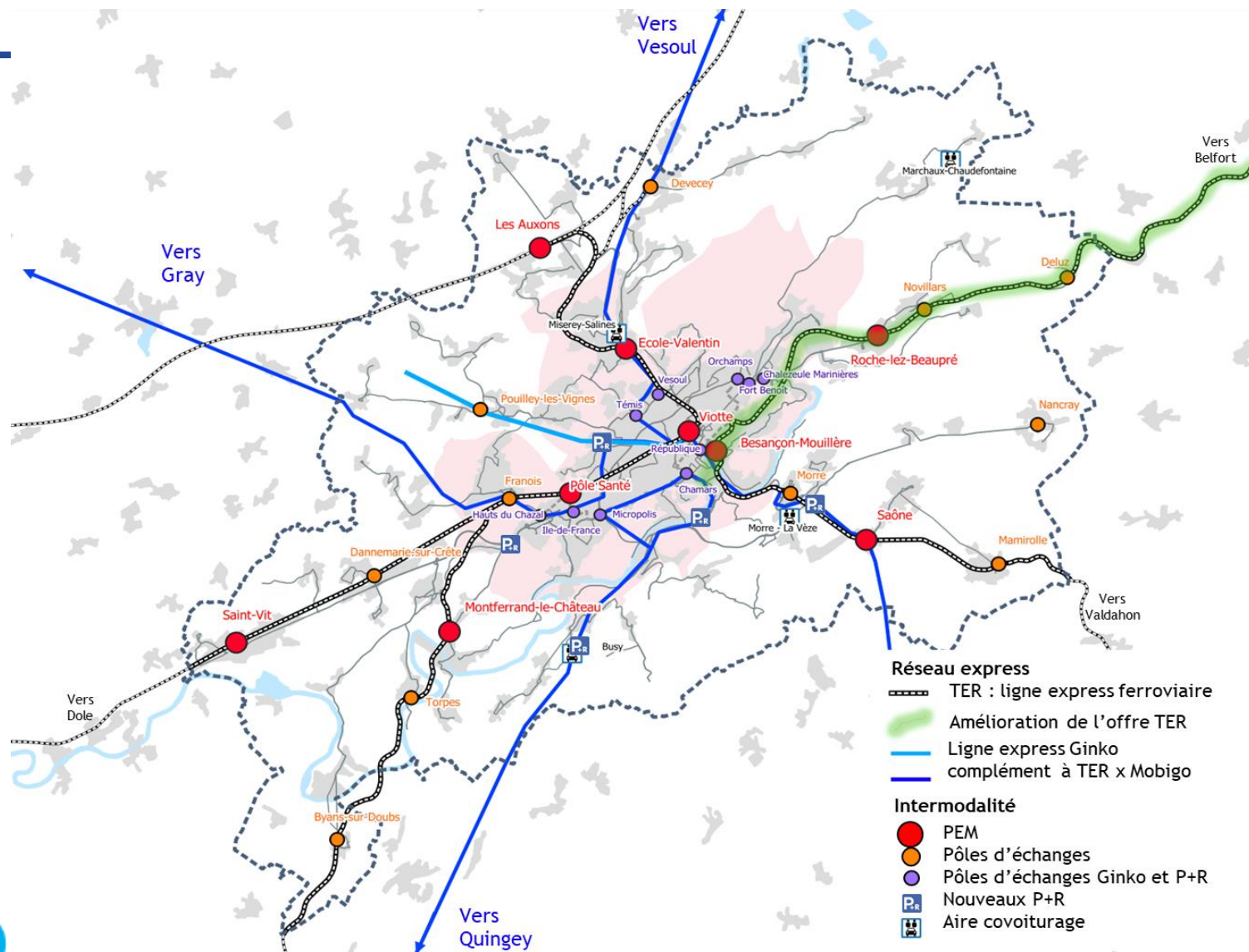
Conception et réalisation : Explain - janv. 24



Source : SNCF, Ginko gtf, Corine Land Cover, Openstreetmap



# Des pôles de mobilités reliés par le fer ou la route : complémentarité des AOM



# Des pôles de mobilités reliés à vélo

Révision du PDM de Grand Besançon Métropole

Schéma Directeur Cyclable 2023

## Hierarchisation des pôles de mobilité

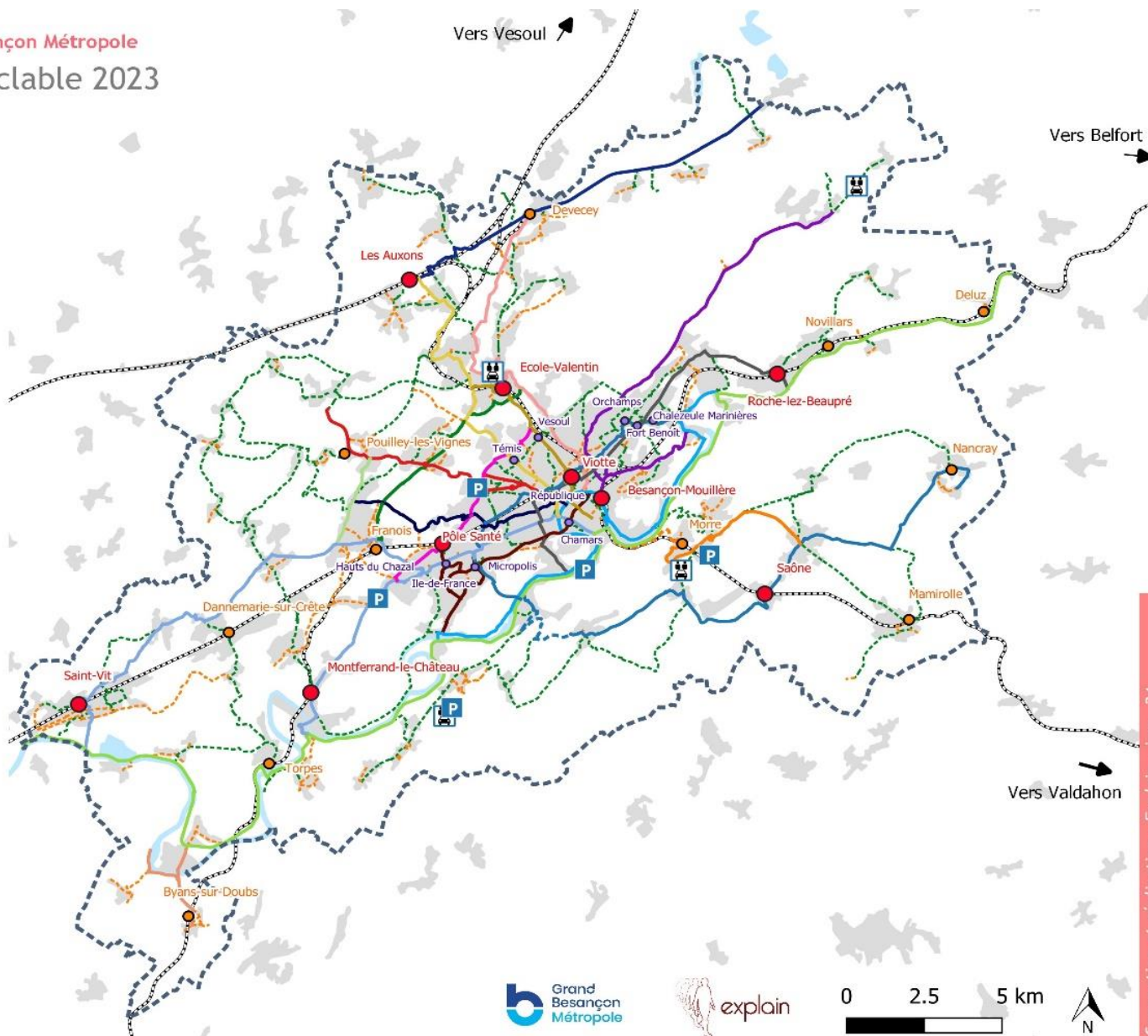
- PEM
- Pôle d'échanges
- Pôle d'échanges urbain Ginko et P+R
- P Nouveaux parkings relais

## Niveau 1 - Réseau principal

- Eurovéloroute 6 - Nantes à Budapest
- V1 / V1a
- V2
- V3 / V3a
- V4
- V5
- V6
- V7 / V7a / V7b
- V8
- V9
- V10
- V10 (schéma cyclable départemental)
- V11 / V11a
- V12
- V13
- V14
- V15
- V16
- V16 (schéma cyclable départemental)
- V17

## Niveau 2 et Niveau 3

- Réseau secondaire (niveau 2)
- Réseau de desserte locale (niveau 3)



Source : GBM, SNCF, OSM standard

Grand Besançon Métropole

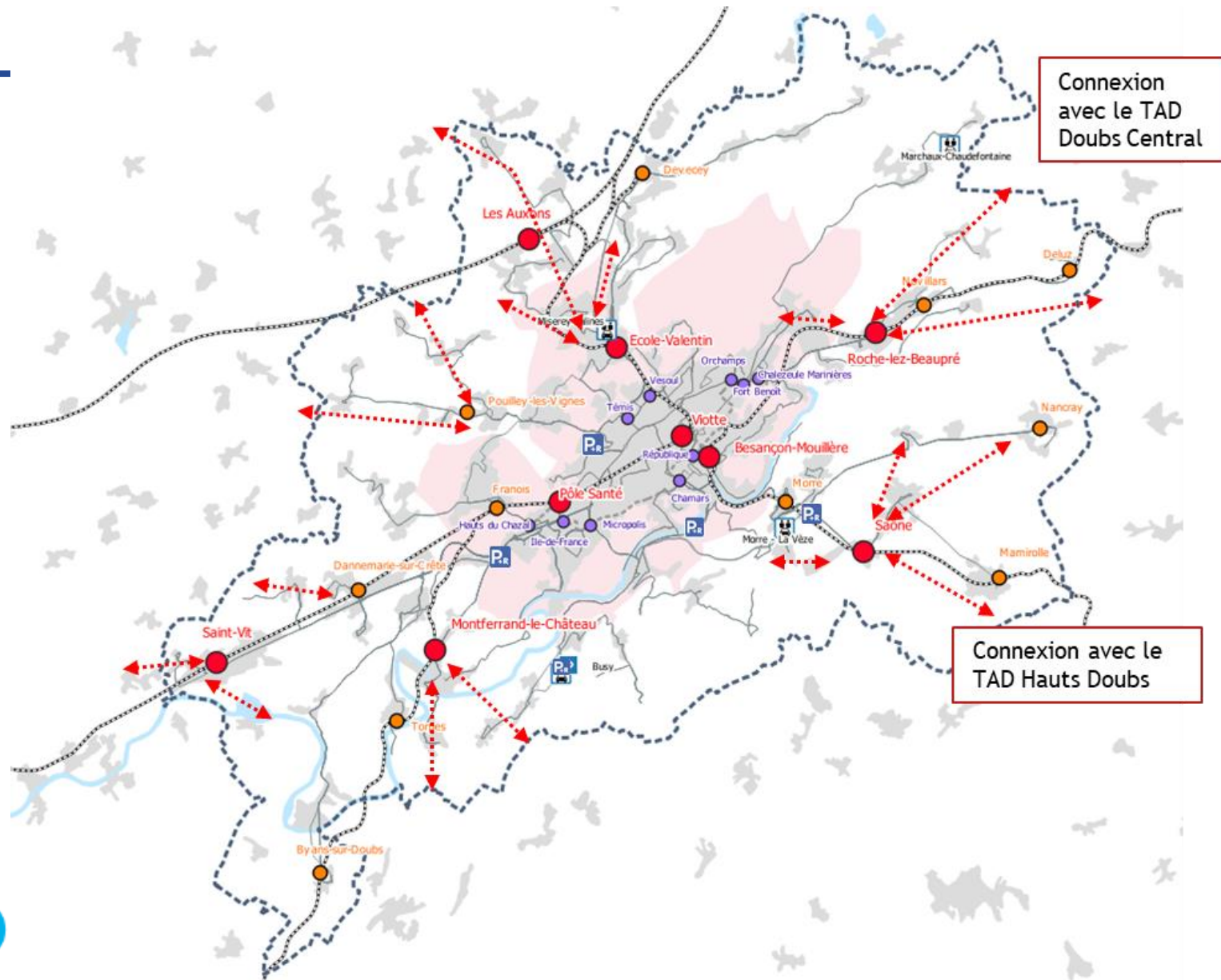
explain

0 2.5 5 km



Conception et réalisation : Explain - janv. 24

# Des pôles de mobilités – lieux de rabattement en TAD



# Le pôle de mobilités de Saint-Vit





# Le pôle de mobilités de Saône



LE CONTEXTE



# Le pôle de mobilités de Saône

## LA COMMANDE

---

- Ce nœud de mobilité fait partie du réseau des nœuds de mobilité du GBM.
- Il matérialise la structuration et la mise en visibilité de différentes offres de mobilité sur un site identifié
- Parallèlement la commune de Saône et les commerçants riverains, demandent la réorganisation de ce site depuis plusieurs années, en raison de dysfonctionnements dus au covoiturage et au manque d'espaces publics.
- Il s'agit également de matérialiser la liaison cyclable :
  - depuis la RD 246 débouchant à l'échangeur avec la RN57 et la RD 67 avec ce nœud de mobilité
  - depuis l'avenue de la gare en venant du centre de Saône en sécurisant la traversée du passage à niveau.



# Le pôle de mobilités de Saône

## ELEMENTS DE PROGRAMME

- Structurer les différentes mobilités autour du site de la halte ferroviaire
- Réaliser les connexions cyclables entre itinéraires du Schéma cyclable
- Rendre les espaces publics plus qualitatifs
- Mettre en œuvre la lutte contre le réchauffement climatique : réduction îlot de chaleur, végétalisation et perméabilité
- Envisager l'amélioration de la traversée du passage à niveau par les piétons et les cycles





# Le pôle de mobilités de Saône

## BESOINS ET NIVEAU DE PRESTATION

- Arrêt des cars vers la halte ferroviaire :
  - 40 emplacements pour covoiturage identifiés dans le périmètre + jalonnement
  - emplacement pour box à vélos sécurisé
  - cheminements piétons
  - structurer le stationnement en général
  - réservation pour bornes de recharge pour véhicules électriques
  - emplacements PMR
  - éclairage public
  - le parking de la gare sera identifié en P+R avec un totem, mais sans barrière.
- Désimperméabilisation des zones de stationnement
  - Végétalisation des zones de stationnement et cheminement piéton
  - Pas de surqualité minérale
  - Extinction de l'éclairage



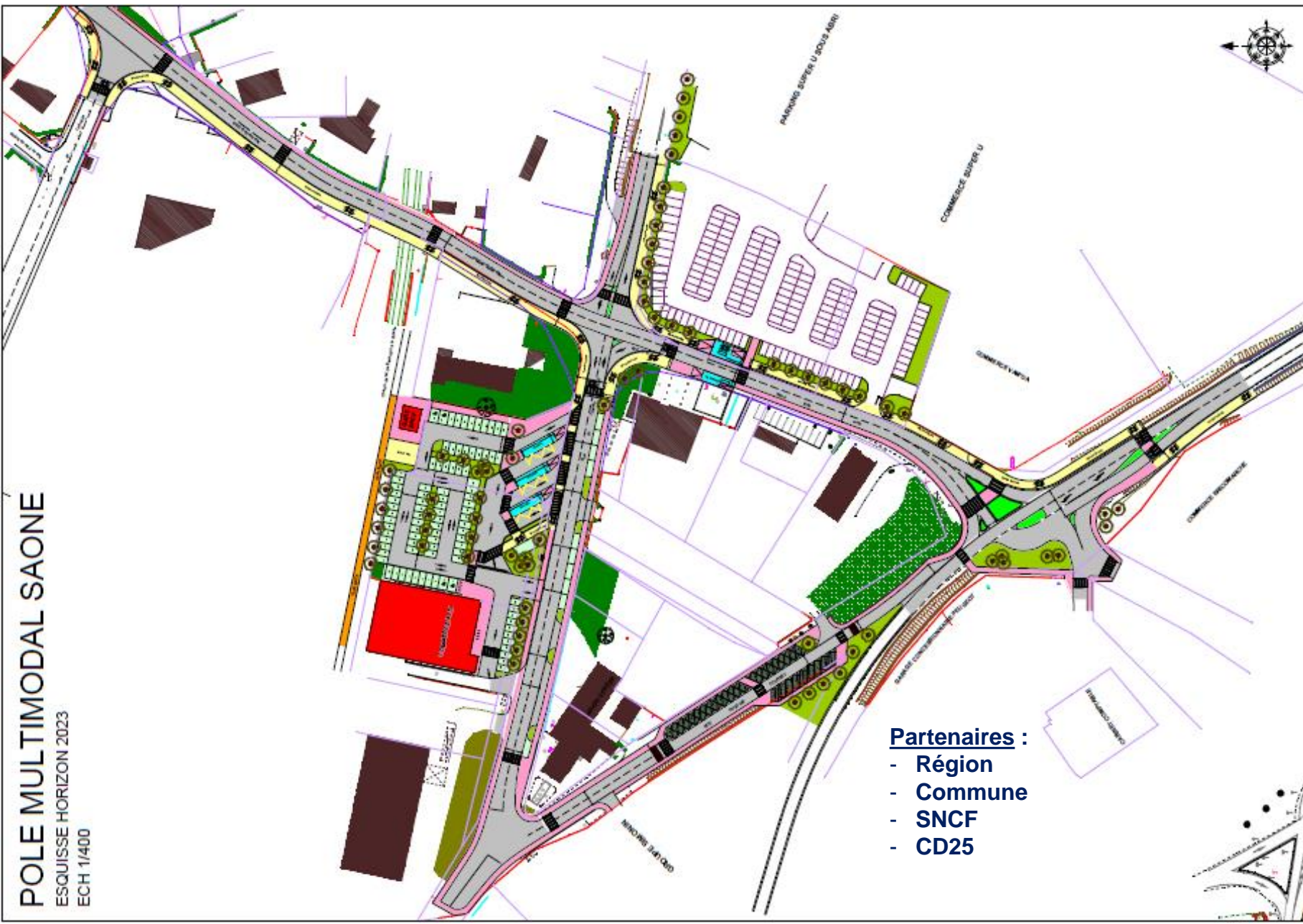
# Le pôle de mobilités de Saône



# Le pôle de mobilités de Saône



# Le pôle de mobilités de Saône



POLE MULTIMODAL SAONE

ESQUISSE HORIZON 2023

ECH 1/400

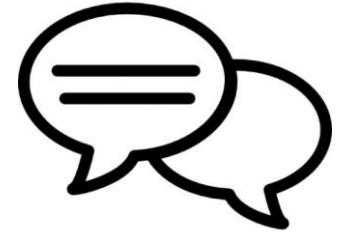
- Partenaires :**
- Région
  - Commune
  - SNCF
  - CD25

# La suite ...

---

## Le Conseil en mobilité :

- Communiquer en interne de GBM mais aussi dans les territoires voisins
- Construire des outils : carte interactive des pôles de mobilités sur tout le territoire avec toutes les offres présentes sur site
- « Totemiser » les pôles de mobilités
- Coordonner et donner à lire l'ensemble des offres de stationnement sur GBM
- ...



# TEMPS D'ÉCHANGES



**Merci pour votre participation !**



**Grand  
Besançon  
Métropole**

**DÉPARTEMENT DES MOBILITÉS**  
**Tél. 03 81 61 51 26**

[mobilités@grandbesancon.fr](mailto:mobilités@grandbesancon.fr)

**Grand Besançon Métropole**  
Communauté urbaine

---

La City - 4 rue Gabriel Plançon  
25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 88 89 - Fax 03 81 87 88 08  
[www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)